

Appendix
(E.)
9th Feby.

disposal towards exploring the lands beyond the River Ste. Anne, their information as to the nature of the country to the North West of that River is limited to the description of Chasseurs and others who have traversed it, there can however be no doubt that there exist fine tracts of cultivable lands between the Rivers Ste. Anne and Batiscan, in the Seigniorie Perthuis, and the Crown lands of the Township of Alton; in the latter particularly is the Valley of the River Noire, and the extensive "Lac Long" which forms its source, these are distant not more than one league and a half from the termination of the new Road, and must shortly attract the attention of the redundant population of the adjoining Parishes, particularly if the line of communication was so far extended as that of erecting a Bridge over the River Ste. Anne; by this means access would be had to the Township of Alton and Seigniorie of Perthuis, each distant from the Saint Lawrence, (at their commencement,) not exceeding ten miles by the new Road, and these extensive waste lands, would be opened to the hands of industry.

The undersigned have only further to report that they have received at three separate periods, by Warrants on the Receiver General, the total amount appropriated for the object of Internal Communication for which they were appointed, viz: the sum of £250.

That they have expended on the said line of communication in labour and for the services of the Grand Voyer and the Surveyor thereon, and for which they have regularly accounted to the Executive Government, the sum of,

£214 12 6

And that there remains a balance in their hands applicable to the Road for next season, of the sum of,

35 7 6

This amount they consider will be nearly adequate to complete the ditches and remedy any of the defects incident to the breaking up of the Spring, but should the Legislature contemplate to prolong this line of Road beyond the River Ste. Anne, the undersigned are of opinion that a further sum of fifty pounds would be advantageously expended in widening the Road already opened.

The whole nevertheless most respectfully submitted.

EDW. HALE,
G. W. ALLSOPP,
F. X. LARUE,

Commissioners.

Portneuf, 1st. February, 1831.

To the Honorable the Knights, Citizens and Burgesses of the Province of Lower Canada, in Provincial Parliament assembled.

The Commissioners appointed under and by virtue of a certain Act passed in the last Session of the Provincial Parliament, chapter 41, intituled, "An Act to appropriate a certain sum of money for the erection of a Bridge over the River Chaudière,"—have the honor to report:—

That immediately after their appointment they advertised for tenders in the manner and form required by the said Act; and that after the expiration of the delay fixed by the Act, they were authorised by His

Ex-

explorer les terres au-delà de la Rivière Ste.-Anne, leurs informations quant à la nature du pays au nord-ouest de cette rivière se bornent aux descriptions qu'en font les chasseurs et autres qui l'ont traversé. Il ne peut y avoir de doute cependant, qu'il existe de belles étendues de terre cultivable, et la Rivière Ste.-Anne et la Rivière Batiscan dans la Seigneurie de Perthuis et les terres de la Couronne du Township d'Alton; dans le dernier surtout se trouve la vallée de la rivière Noire, et le grand lac appelé "Long Lac," qui lui donne naissance. Ces endroits ne sont pas à plus d'une lieue et demie de distance du bout du nouveau chemin, et doivent bientôt attirer l'attention de la population résidente des paroisses environnantes, surtout si la ligne de communication était étendue jusqu'au point de bâtir un pont sur la rivière Ste.-Anne. Par ce moyen on aurait accès au Township d'Alton et à la Seigneurie de Perthuis, éloignés l'un de l'autre du St.-Laurent (à leur commencement,) de pas plus de dix milles par le nouveau chemin, et cette vaste étendue de terres incultes serait ouverte aux mains de l'industrie.

Il ne reste aux soussignés qu'à rapporter qu'ils ont reçu en trois différentes fois par warrants sur le Receveur-général le montant total approprié pour l'objet de la communication ultérieure pour lequel ils ont été nommés, savoir, la somme de £250.

Qu'ils ont dépensé sur la dite ligne de communication en travail et pour services du Grand-Voyer et d'un Inspecteur, et dont ils ont régulièrement rendu compte au Gouvernement Exécutif, la somme de £214 12 6

Et qu'il leur reste entre les mains une balance applicable au chemin l'Eté prochain, savoir la somme de

35 7 6

Ils pensent que cette somme sera presque suffisante pour achever les fossés et remédier à aucun défauts causés par le dégel du Printemps. Mais si la Législature a en vue de prolonger cette ligne de chemin au-delà de la Rivière Ste.-Anne, les soussignés sont d'avis qu'une somme ultérieure de cinquante livres serait avantageusement employée à élargir le chemin déjà ouvert.

Le tout néanmoins humblement soumis.

EDW. HALE,
G. W. ALLSOPP,
F. X. LARUE,

Commissaires.

Portneuf, 1er Février 1831.

Aux Honorables Chevaliers, Citoyens et Bourgeois de la Province du Bas-Canada, assemblés en Parlement Provincial.

Les Commissaires nommés sous l'autorité et en vertu d'un certain acte passé dans la dernière Session du Parlement Provincial, Chapitre 41, intitulé, "Acte pour approprier une certaine somme d'argent à l'érection d'un Pont sur la Rivière Chaudière," ont l'honneur de faire rapport.

Qu'immédiatement après leur nomination, ils donnèrent avis public pour des propositions, de la manière et dans la forme prescrites par l'acte; et qu'après l'expiration du délai fixé par l'acte, Son Excellence Sir James

Kempt

Appendice
(E.)
9 Fevr.